



Protection Juridique des professionnels

Complète, performante et modulable



La Protection Juridique des professionnels American Express s'adresse aux entreprises et professionnels souhaitant être couverts dans le cadre de leur activité. Elle couvre de nombreux domaines du droit français et monégasque liés à votre activité professionnelle et vous garantit des montants de prise en charge élevés, tout en s'adaptant à vos besoins grâce à sa formule de base complétée par des options*. En tant que chef d'entreprise, vous êtes exposé à des risques juridiques liés à votre activité. Gagnez en sérénité grâce à la Protection Juridique des professionnels American Express.

- **Complète** : elle inclut votre accès à l'information juridique, la recherche de solutions amiables et l'accompagnement judiciaire avec prise en charge des frais de procédure.
- **Domaines de garantie étendus** : protection commerciale, recouvrement de créances professionnelles, protection administrative, protection fiscale, protection sociale, protection des locaux professionnels, protection des biens mobiliers professionnels, protection pénale et disciplinaire, protection pénale des salariés et conflit individuel du travail.
- **Modulable** : grâce à des options répondant à vos besoins.
- **Montant de prise en charge performant** : frais de procédure, d'avocats, d'huissiers, d'experts couverts jusqu'à 60 000 euros avec l'option doublement.

LES OPTIONS⁽¹⁾

Pour compléter la formule de base, 2 options vous sont proposées :

Option Doublement des montants de prise en charge⁽¹⁾	Doublement des indemnités contractuelles et plafonds de garanties⁽²⁾.
Option Extension Monde⁽¹⁾	Prise en charge de vos frais de justice pour les procédures ouvertes hors Europe.

⁽¹⁾Ces options peuvent être souscrites seulement si la garantie protection juridique des professionnels a été souscrite également.

⁽²⁾ Hors frais de stage et analyse juridique des contrats.

LES TARIFS DE LA PROTECTION JURIDIQUE DES PROFESSIONNELS AMERICAN EXPRESS

	Prime Mensuelle TTC
Protection Juridique des professionnels	35 €
Option Doublement des montants de prise en charge	20 €
Option Extension Monde	11 €

* Pour plus de détails concernant ces prestations et pour consulter les exclusions, reportez-vous à la Notice d'Information faisant office de Conditions Générales.



SERVICE CLIENTÈLE : 01 47 77 74 64 - Choix 2
du lundi au vendredi de 9h à 19h.
www.americanexpress.fr/assurances



Juridica



PJ PRO 1/3



Protection Juridique des professionnels

Complète, performante et modulable

2/2

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA PROTECTION JURIDIQUE DES PROFESSIONNELS AMERICAN EXPRESS

Prestations	Domaines d'intervention	Plafonds de garantie TTC par LITIGE (valeur 2019)	
		SANS l'option Doublement de la prise en charge financière	AVEC l'option Doublement de la prise en charge financière
Informations juridiques par téléphone	Tous domaines du droit liés à votre activité professionnelle	Pas de prise en charge de frais	
Analyse juridique des contrats	<ul style="list-style-type: none"> Bail commercial Contrat de travail Contrat de vente de biens mobiliers ou de prestation de service 	1 124 € HT* par année d'assurance	
Garantie « frais de stage »	La récupération de points sur votre permis de conduire	200 € TTC* par année d'assurance	
		SANS l'option Doublement de la prise en charge financière	AVEC l'option Doublement de la prise en charge financière
Consultation juridique	<ul style="list-style-type: none"> Licenciement pour motif personnel Renouvellement du bail commercial 	300 € HT	600 € HT
Garantie « Avantage »	Tous litiges ne relevant pas des domaines garantis	350 € HT	700 € HT
		GARANTIES DE BASE	
Recherche d'une solution amiable et accompagnement judiciaire	<ul style="list-style-type: none"> Protection commerciale Recouvrement des créances professionnelles (dans la limite de 2 par année d'assurance) Protection administrative Protection sociale et fiscale Protection pénale et disciplinaire Protection pénale des salariés Protection des locaux professionnels Protection des biens mobiliers professionnels 	30 000 € HT	60 000 € HT
		OPTION	
Accompagnement judiciaire	Extension Monde	5 000 € HT	10 000 € HT

* Montants non indexés.

Juridica - S.A. au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 R.C.S. Versailles - Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire : FR 69 572 079 150 - Siège social : 1 place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi.

American Express Carte-France - Société Anonyme, au capital de 77 873 000€ - RCS Nanterre B 313 536 898 – Siège Social : 8-10 rue Henri Sainte-Claire Deville, CS 60 182, 92506 Rueil-Malmaison Cedex France. Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux Articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances. Société immatriculée en tant qu'intermédiaire en assurance auprès de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, 1 rue Jules Lefebvre – 75311 Paris Cedex 09) sous le numéro 07023512 - (<http://www.orias.fr>), et soumise au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09).

Comellink-Marketing Services - 11/2019

SERVICE CLIENTÈLE : 01 47 77 74 64 - Choix 2
du lundi au vendredi de 9h à 19h.
www.americanexpress.fr/assurances



PJ PRO 2/3



Protection Juridique des professionnels

Complète, performante et modulable

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

1/1

À retourner sous enveloppe, sans l'affranchir, à American Express Carte-France - Service Assurances - Libre réponse 13189 - 92509 Rueil-Malmaison Cedex.

Oui, je souhaite bénéficier du contrat « Protection Juridique des professionnels » qui garantit une assistance juridique avec prise en charge des frais de justice en cas de litiges.
Offre réservée aux Titulaires de Carte American Express Business.

Vous :

Mon numéro de Carte American Express :

Raison sociale :

Nom commercial :

Forme juridique :

Numéro SIRET :

Adresse du site principal :

Code postal :

Ville :

Code NAF ou activité :

Représentant :

Nom :

Qualité :

Email :

Téléphone fixe :

Portable :

TARIFS DES GARANTIES DE PROTECTION JURIDIQUE DES PROFESSIONNELS :

Merci de cocher la case correspondant à l'option de votre choix

	Prime Mensuelle TTC	
Protection Juridique des professionnels	35 €	<input checked="" type="checkbox"/>
Option Doublement des montants de prise en charge	20 €	<input type="checkbox"/>
Option Extension Monde	11 €	<input type="checkbox"/>

Je donne l'autorisation à Juridica de débiter mon compte-Carte American Express du montant des cotisations. Je comprends que ce contrat ne s'adresse qu'aux professionnels et entreprises ayant une entreprise dont le siège est en France, ayant entre 0 et 5 salariés maximum et ayant un chiffre d'affaires inférieur à 2 000 000 €.

Je reconnais avoir pris connaissance de la Notice d'Information valant de Conditions Générales et le Document d'Information de Produit d'Assurance.

American Express Carte-France, société de courtage d'assurances, sélectionne des assureurs et présente des produits d'assurance optionnels. En tant que courtier, elle perçoit des commissions qui peuvent varier selon le produit ou l'assureur. Par ailleurs, une société du groupe American Express peut parfois intervenir en qualité d'assureur ou de réassureur et percevoir une rémunération à ce titre. Les accords passés avec certains assureurs, y compris les accords de réassurance, sont susceptibles d'influencer le choix des produits que nous sélectionnons. Vous êtes libre de choisir ou non les produits proposés par American Express Carte-France pour couvrir vos besoins en assurance.

Juridica - S.A. au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 R.C.S. Versailles - Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire : FR 69 572 079 150 - Siège social : 1 place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi.

American Express Carte-France - Société Anonyme, au capital de 77 873 000€ - RCS Nanterre B 313 536 898 - Siège Social : 8-10 rue Henri Sainte-Claire Deville, CS 60 182, 92506 Rueil-Malmaison Cedex France. Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux Articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances. Société immatriculée en tant qu'intermédiaire en assurance auprès de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, 1 rue Jules Lefebvre - 75311 Paris Cedex 09) sous le numéro 07023512 - (<http://www.orias.fr>), et soumise au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09).

Les éventuelles réclamations sont à adresser soit au siège social d'American Express, soit auprès de l'assureur concerné. Vous avez également la possibilité de vous adresser à La Médiation de l'Assurance TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 - Site internet www.mediation-assurance.org

Date et signature du titulaire :

Date

SERVICE CLIENTÈLE : 01 47 77 74 64 - Choix 2
du lundi au vendredi de 9h à 19h.
www.americanexpress.fr/assurances



Juridica



PJ PRO 3/3